

# Les petits grandiss ent vite!

Votre enfant est-il né en 2022 ou  
avant? **PA** toute ton  
inscription école!

Inscrivez-vous d'abord  
numériquement, puis inscrivez-  
vous!

[www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be)



# Chronologie 2024

Janvier

Février

Mars

avril

mai

## Inscription prioritaire entre le lundi 22 janvier et le vendredi 2 février 2024

Votre enfant est né en 2022 et a-t-il un frère ou une sœur à l'école ? Ou travaillez-vous vous-même à l'école ? Inscrivez votre enfant à l'école entre le lundi 22 janvier et le vendredi 2 février 2024.

## Inscription entre le mardi 27 février et le mardi 19 mars 2024

Pour tous les autres enfants recherchant une école : Inscrivez-vous via [www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be) entre le mardi 27 février 2024 (12h) et le mardi 19 mars 2024 (12h).

## Attribuer le vendredi 19 avril 2024

Le vendredi 19 avril 2024 à partir de 12h vous saurez dans quelle école votre enfant recevra une place.

## Inscription entre le lundi 22 avril et le lundi 13 mai 2024

Contactez l'école pour inscrire votre enfant.

## Inscription gratuite à partir du jeudi 23 mai 2024

Il n'y avait pas de place pour votre enfant ? Vous n'avez pas inscrit votre enfant ? Rendez-vous ensuite dans une école ayant des places disponibles à partir du jeudi 23 mai 2024.

# Inscrivez-vous d'abord, puis inscrivez-vous

## Comment inscrire votre enfant dans une école de votre choix ?

Votre enfant est né en 2022 et a-t-il un frère ou une sœur à l'école ? Ou travaillez-vous vous-même à l'école ?

> Inscrivez votre enfant au cours d'entrée de gamme à l'école même

entre le lundi 22 janvier et le vendredi 2 février 2024.

**Vous n'avez plus besoin de vous inscrire numériquement par la suite !**

Dans tous les autres cas :

1. Inscrivez-vous via [www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be) entre le 27 février 2024 (12h) et le 19 mars 2024 (12h)

**Heures). Il n'y a aucune pression de temps. Le moment où vous inscrivez votre enfant n'a aucune influence sur la répartition**

des places gratuites à condition de vous inscrire dans ce délai.

2. Vous recevrez le résultat le 19 avril 2024 à partir de 12h.

Vous en recevrez une notification par e-mail.

3. Présentez-vous à l'école qui vous a été assignée entre le 22 avril et le 13 mai 2024 pour inscrire votre enfant.

L'inscription a lieu à l'école. Attention : ne faites pas cela alors votre place sera perdue !

4. N'y avait-il pas de place pour votre enfant ? A partir du 23 mai 2024, vous serez scolarisé dans une école ayant encore des places disponibles. Vous pouvez obtenir plus d'informations

## Avantages de l'inscription?

[www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be).

> Vous pouvez indiquer plusieurs écoles dans l'ordre de votre préférence.

> Dans les écoles que vous choisissez, nous trions les enfants en partie en fonction de la distance « domicile - école » ou de la

distance « lieu de travail des parents - école » ; et en partie par hasard.

> Vous augmentez vos chances d'obtenir une place dans une école de votre choix.

## QUELS ENFANTS ?

> Tous les enfants nés en 2022. Même s'ils font du baby-sitting

pourra aller à l'école le 1er septembre 2025.

> Des enfants qui veulent changer d'école.

> Votre enfant est né en 2022 et a-t-il un frère ou une sœur ?

à l'école? Ou est-ce que l'un des parents travaille à l'école ?

Inscrivez votre enfant à l'école entre le 22 janvier et

le 19 mars 2024. Une place est alors garantie !

**QUELLES ÉCOLES ?**  
Toutes les écoles de l'enseignement primaire ordinaire à Bonheiden, Malines, Sint-Katelijne-Waver et Zemst.

Même si l'école de votre premier choix propose toujours tous les apprentissages

Si vous n'avez pas pu vous inscrire, nous vous recommandons d'inscrire votre enfant au préalable via le site [www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be). La situation pourrait être différente cette année.

## POURQUOI S'INSCRIRE ?

Les écoles primaires qui doivent refuser des élèves en raison de capacités limitées sont tenues par le gouvernement de travailler avec un système d'inscription.

## COMMENT PUIS-JE S'INSCRIRE ?

Via le site [www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be)

## Inscrivez-vous = égalité des chances pour chaque enfant !

En s'inscrivant, chaque enfant a une chance égale de s'inscrire dans une école de son choix. La place que recevra votre enfant sera, dans la mesure du possible, l'école la plus préférée.

## CONSEILS!

Visitez le site Web de l'école.

Vérifiez s'il y a des heures de visite supplémentaires.

Avez-vous des questions? N'hésitez pas à contacter l'école !

# Aperçu des écoles

## Écoles Malines

### ALLER! École primaire

Ville d'Anvers 92  
2800 Malines  
015 20 38 96  
debaan@telenet.be  
www.basisschooldebaan.be

### ALLER! École primaire De

Rue d'Anvers 141 2800  
Malines  
015 20 25 58  
debaan@telenet.be  
www.basisschooldebaan.be

### ALLER! École primaire

Rue de St. Benoît 2A  
2812 Muizen  
015 67 69 21  
directie@debel.be  
www.debel.be

### ALLER! école

primaire  
Hélie de l'Arabe  
Rue de la Banque 29  
2811 Hombeek  
015 41 45 03  
info@esdoornschool.be  
www.esdoornschool.be

### ALLER! École primaire De

verses  
Levenssteeweg  
41 2800 Malines  
015 41 54 18  
directie@depuzzel.be  
www.depuzzel.be

### ALLER! École primaire De

Spiegel  
Dix Mootel 3  
2811 lectures  
015 27 28 16  
directie@despiegelleest.be  
www.despiegelleest.be

### ALLER! école

primaire  
Les étourneaux  
Brusselssesteenweg 259  
2800 Malines  
015 27 29 86  
directie@despreeuwen.be  
www.despreeuwen.be

### ALLER! école

primaire  
Le Zonnebergen  
Rue Pastoor 84  
2800 Walem  
015 21 83 48  
directie@dezonnebergen.be  
www.dezonnebergen.be

### ALLER! école primaire

Double  
Zandpoortveste 9  
2800 Malines  
015 20 32 36  
directie@dubbelsprong.be  
www.dubbelsprong.be

### ALLER! école primaire

Go Sim!  
Rue Louise 3  
2800 Malines  
015 41 20 02  
directie@goshil.be

www.goshil.be

### ALLER! école

primaire  
Le jardin des  
papillons  
Rue Cypher de Rore 25  
2800 Malines  
015 41 16 02  
directie@devlindertuinmechelen.be  
www.devlindertuinmechelen.be

### ALLER! Lycée de l'école

primitifs  
Rue Caputs  
2800 Malines  
015 20 43 09  
info@bslyceum.be  
www.bslyceum.be

### ALLER! école

primaire  
Maurits Sabbe  
Rue d'Espérance 19  
2800 Malines  
015 20 51 79  
directie@mauritsabbe.be  
www.mauritsabbe.be

### ALLER! École primaire De

Alveel  
Rue Alveel Cornelis 2  
2800 Malines  
015 41 54 02  
directie@mauritsabbe.be  
www.mauritsabbe.be

### ALLER! École

primaire  
Victor Van  
De Walle  
Brusselssesteenweg  
168 2800 Malines  
015 41 51 80  
directie@victorvdw.be  
www.victorvdw.be

### ALLER! Ecole Freinet

Villa Zonnebloem  
Place Berthouders 22  
2800 Malines  
015 33 66 60  
info@villazonnebloem.be  
www.villazonnebloem.be

### ALLER! Ecole Freinet

La Maison du Soleil  
Rue Lijster 25  
2800 Malines  
015 21 83 33  
info@villazonnebloem.be  
www.villazonnebloem.be

### VBS Don Bosco

Rue Molenberg 6  
2800 Malines  
015 21 08 31  
directie@donbosco-mechelen.be  
www.donbosco-mechelen.be

### VBS Le jardin des

Black Kites  
Rue Bleek  
2800 Malines  
015 41 45 26  
directie@dewondertuin.be  
www.dewondertuin.be

### VBS La

Mulle  
Mullegruif Beggaarden 50  
2800 Malines  
015 21 86 23  
Info@basisschooldeluchtballon.be  
www.basisschooldeluchtballon.be

### VBS Éducation protestante- chrétienne, École avec la Bible

Le guide  
Rue Lakenmakers 158  
2800 Malines  
015 55 64 74  
directie@schooldewegwijzer.be  
www.schooldewegwijzer.be

- Éducation préscolaire et
- enseignement primaire Éducation
- préscolaire
- Enseignement primaire



Chercheur d'école ?



La journée d'information ?



www.naarschoolinregiomechelen.be



### VBS Saint-Jozef

Rue Vrede  
40 Coloma  
2800 Malines  
015 41 62 49  
directie@coloma.be  
www.coloma.be

### VBS Saint-Jozef

Rue Coloma  
3  
2800 Malines  
015 41 68 65  
directie@coloma.be  
www.coloma.be

### VBS Saint-Lambert

Rue du Louvain 641  
2812 Souris  
015 41 95 94 school@sint-  
lambertusschool.be www.sint-  
lambertusschool.be

### Ecole VBS Saint-Martin

Hombekerkouter 18  
2811 Hombeek  
015 41 55 33  
directie@sintmaartensschool.be  
www.sintmaartensschool.be

### VBS Collège Saint-

Marché aux bestiaux 56  
2800 Malines  
015 20 24 10  
directie@src-  
veemarkt.be www.src-  
veemarkt.be

### VBS Collège Saint-

De Toverberg Berg 1  
2800 Malines  
015 20 24 10  
directie@src-  
veemarkt.be www.src-  
veemarkt.be

### Arche VBS

Rue Wolverbos 25  
2800 Malines  
015 27 15 10  
directie@vbsdeark.be  
www.vbsdeark.be

### VBS De Parel, Saint-Jean-

Berchmans  
Rue Sint Jan Berchmans  
1 2800 Malines  
015 41 57 63  
info@deparel.eu  
www.deparel.eu

### VBS De Parel, Pie X

Kruisbaan 119  
2800 Malines  
015 42 26 41  
info@deparel.e  
u  
www.deparel.eu

### VBS De Parel, Saint-

Kenstraat 2  
2800 Malines  
015 41 30 30  
info@deparel.e  
u  
www.deparel.e

### VBS De Vlieger

Steenweg op Heindink 8  
2801 Heffen  
015 27 26 75  
info@vbheffen.be  
www.vbheffen.be

### VBS Scheppers

Rue du Thabor 51  
2800 Malines  
015 28 79 10  
inge.vekemans@scheppers-  
mechelen.be basic.scheppers-  
mechelen.be

### VBS Scheppers

Comptez 16  
2800 Malines  
015 28 79 10  
inge.vekemans@scheppers-  
mechelen.be basic.scheppers-  
mechelen.be

### Ursulines VBS

Rue Hoog 35  
2800 Malines  
015 28 84 41  
info@umbasis.be  
www.basisschoolursulinen.be

### VBS OLV de De Ham

Rue Augustijnen 76  
2800 Malines  
015 20 50 85  
info@basisschooldeham.be  
www.basisschooldeham.be

### VBS Saint-

Rue Dorp  
10 Kenstraat 2  
2811 lectures  
015 27 78 96  
directie@sintniklaasschool.be  
www.sintniklaasschool.be

### VBS Saint-

St. Nieuwedijkstraat 58  
2800 Malines  
015 55 76 27 info@st-  
pietersschool.be www.st-  
pietersschool.be

## Écoles Bonheiden

### GKS Gekko – GEKKO

Ville 19  
2820 Bonheiden  
015 51 22 61  
info@gekkoschool.be  
www.gekkoschool.be

### GLS Bonheiden – GeBo

Balançoire 1  
2820 Bonheiden  
015 51 26 38  
onthaal@geboschool.be  
www.geboschool.be

### ALLER! École primaire

Klein Ego  
Rue de l'Égo 10  
2820 Bonheiden  
015 51 26 44  
directie@bs-klimop.be  
www.bs-klimop.be

### VBS De Knipoog - De Kloosterland Dorp

Rue de Kloosterland 14  
2820 Rijmenam  
015 51 42 95  
directie@basisschool-rijmenam.be  
www.basisschool-rijmenam.be

### VBS De Knipoog - département District Marb

Rue Bleuk 33  
2820 Bonheiden  
015 51 42 95  
directie@basisschool-rijmenam.be  
www.basisschool-rijmenam.be

### VBS Sainte- Zwarte

Rue Zwarte Leeuw 18  
2820 Bonheiden  
015 55 12 27  
info@sintemariaschool.be  
www.sintemariaschool.be

## Écoles Sainte- Catherine- Waver

### GBS Dijkstein

Rue Maanhoeve 33  
2860 Sainte-Catherine-  
Waver  
015 55 36 90  
directie@dijkstein.be  
www.dijkstein.be

### GLOC GBS

Rue Dalia 35  
2860 Sint-Katelijne-  
Waver 015 31 28 22  
redactie@gloc.be  
www.gloc.be

### Poulpe GBS

Rue Clémenceau 115  
2860 Sint-Katelijne-Waver  
015 21 01 79  
redactie@octopusschool.b  
e www.octopusschool.be

### VBS Hagelstein

Rue Berlaar 229  
2860 Sainte-Catherine-Waver  
015 56 05 30  
info@basisschoolhagelstein.be  
www.basisschoolhagelstein.be

### VBS Heilig Hartschool

Streekluis  
3850 Albert  
2860 Sint-Katelijne-  
Waver 015 20 96 14  
bestuur@hh-skw.be  
www.hhartschool-skw.be

### VBS Sainte- Catherine

Rue Général Deschacht 18  
2860 Sainte-Catherine-Waver  
015 33 96 69 secretariaat@sint-  
katarinaschool.be www.sint-  
katarinaschool.be

### VBS WAVO - département Bosstraat (enfants d'âge préscolaire)

Rue Bos 36  
2861 Onze-Lieve-Vrouw-  
Waver 015 76 03 10  
directie@wavo.be w w w  
avo.b e

### VBS WAVO - département. Rue Leem (de la première à la troisième année)

Rue Leem 20  
2861 Onze-Lieve-Vrouw-  
Waver 015 76 03 10  
directie@wavo.be w w w  
avo.b e

### VBS WAVO - Département Vinkenhof (de la quatrième à la sixième année)

Rue Vinkenhof 43  
2861 Onze-Lieve-Vrouw-  
Waver 015 76 03 10  
directie@wavo.be w w w  
avo.b e

## Ecoles à Zemst

### GBS Le Mouron

Rue Spit 274  
1980 Zemst  
015 62 73 30  
directie@depimernel.be  
www.depimernel.be

### GBS De Regenboog

Molenveld 26  
1982 Elewijt  
015 62 73 40 directie@gbs-  
deregboog.be www.gbs-  
deregboog.be

### GBS De Waterleest

Waterleestweg 20  
1980 Eppegem  
015 61 88 40  
directie@gbsdewaterleest.be  
www.gbsdewaterleest.be

### ALLER! École primaire Ter

Broosst  
Am Broosst  
1981 Hofstade  
015 61 23 69  
directie@terberken.be  
www.terberken.be

### ALLER! école primaire

Rue Boven 17  
1980 Zemst  
015 61 27 29  
directie@wonderwijs.be  
www.wonderwijs.be

### VBS De Kriekelaar

Rue de Tilbourg 16  
1981 Hofstade  
015 61 09 84  
directeur@kriekelaar.b  
e www.kriekelaar.be

### VBS De Zonnewijzer

Rue Pastorij 15  
1982 Weerde  
015 61 28 25  
directie@zonnewijzer.net  
www.zonnewijzer.net

### VBS culbutant

Rue de Bruxelles 23  
1980 Zemst  
015 61 03 31  
school@tuimeling.be  
www.tuimeling.be

# Vers l'éducation spéciale

EN PLUS DES ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT RÉGULIER, IL EXISTE ÉGALEMENT DES ÉCOLES  
D'ÉDUCATION SPÉCIALE.

Inscrivez-vous numériquement via  
[www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be)

## Rapport sur l'éducation spéciale

Pour accéder à l'enseignement spécialisé, un rapport IAC du Centre d'orientation des élèves (CLB) est requis ; Ce rapport indique le type d'éducation spéciale. Le CLB ne se contente pas de distribuer un rapport. Cela nécessite des recherches et des conseils. Contactez donc dans les plus brefs délais le CLB qui supervise l'école actuelle de votre enfant. Le CLB et l'école travaillent ensemble pour trouver la meilleure solution pour votre enfant.

## Que fait le Centre d'Orientation des Etudiants (BEO)?

Un centre d'orientation des élèves vous aide à répondre à des questions sur l'éducation, la santé, l'apprentissage et le développement, le bien-être à l'école ou en classe. Les CLB travaillent à la demande, vous pouvez donc contacter le CLB vous-même.

### ALLER! CLB

Matheus  
Nulhuys  
Rue Augustijnen 80 • 2800 Malines  
015 45 32 32 • info@clbmechelen.be  
www.clbmechelen.be > Supervise les écoles  
primaires du GO! Education de la Communauté  
flamande

### CLB La

Pentagone  
Rue de la Gendarmerie 1A • 2800 Malines  
015 41 89 11 • mechelen@clbkompas.be  
www.clbkompas.be > Supervise les écoles primaires  
indépendantes et certaines écoles communales

### CLB Brabant Nord-

Buende  
Rue de la Gendarmerie 63 • 1800 Vilvorde  
02 251 15 55 • vilvoorde@clbnoordwestbrabant.be  
www.clbnoordwestbrabant.be > Supervise toutes  
les écoles communales et certaines écoles  
indépendantes de Zemst

## Écoles d'éducation spécialisée

### ALLER! École primaire Den Anker pour l'éducation spécialisée

> Maternelle Type 2  
> Ecole primaire Type offre de base, Type  
2 Sint-Janstraat 4 • 2800 Malines  
015 20 37 95 • directie@denankerblo.be  
www.denankerblo.be

### ALLER! École primaire Den Anker pour l'éducation spécialisée

> Jardin d'enfants Type 9 > École  
primaire Type 9 Acaciastraat 102 •  
2800 Malines  
015 43 59 81 •  
directie@denankerblo.be  
www.denankerblo.be

### École primaire gratuite pour l'enseignement primaire spécial De Sprankel

> Maternelle Type 2  
> Ecole primaire Type offre de base, Type 2  
Nekkerspoelstraat 358/A • 2800 Malines  
015 20 25 38 •  
bestuur@buodesprankel.be  
www.buodesprankel.be

### École primaire gratuite pour l'éducation spécialisée De Vlinder

> Maternelle Type 9  
> Ecole primaire Type offre de base, Type  
Inférieur 9 Nekkerspoelstraat 391 • 2800  
Malines  
015 21 99 30 • directie@bubaodevlinder.be  
www.bubaodevlinder.be

## ATTENTI

Les élèves de l'enseignement  
primaire spécial doivent également  
s'inscrire ! Inscrivez-vous d'abord,  
puis inscrivez-vous !

Inscrivez-vous via [www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be)  
entre le 15 avril 2024 (12h) et le 3 mai 2024 (12h).  
Sélectionnez « S'inscrire à l'enseignement primaire  
spécial » sur le site Web. Laissez-vous guider par le CLB  
et/ou votre école actuelle.

# Questions fréquentes

## Quand s'inscrire ?

Inscrivez votre enfant entre le mardi 27 février (12h) et le mardi 19 mars (12h) 2024.

## Aucune

Il n'y a aucune pression de temps. Le moment auquel vous inscrivez votre enfant n'a aucune influence sur la répartition des places gratuites. Vous vous inscrivez pendant la période indiquée.

## Comment s'inscrire

Pour garantir le bon déroulement de l'inscription, vous avez besoin du numéro de registre national de votre enfant. Vous pouvez trouver ceci à :

> Carte ISI+,



> ou sur le post-it de la caisse d'assurance maladie,



> ou sur la carte d'identité des enfants.



Votre enfant n'a pas de numéro de registre national ? Contactez un point information (voir p. 10 et 11).

Pour vous inscrire, vous avez besoin d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette avec Internet.

Vous n'avez pas d'ordinateur, de smartphone ou de tablette ou vous n'avez pas de connexion internet ? Contactez un point information (voir p. 10 et 11).

## Comment s'inscrire ?

Réplissez le formulaire numérique sur [www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be). Veuillez prendre votre temps pour remplir toutes les informations demandées. Remplissez ces informations de manière véridique. Si vous fournissez délibérément des informations incorrectes, l'inscription deviendra invalide.

## Pour quelles écoles postuler ?

Vous pouvez choisir parmi toutes les écoles d'enseignement maternel et primaire régulier à Bonheiden, Malines, Sint-Katelijne-Waver et Zemst. La préférence scolaire est respectée autant que possible.

## Comment

Dans certaines écoles, la demande de places gratuites est supérieure à l'offre. En cas de manque de place, la priorité sera donnée à :

- > d'abord aux frères et sœurs et enfants du personnel ;
- > puis en partie aux enfants qui habitent le plus près de l'école ou dont les parents travaillent le plus près de l'école et en partie aux enfants classés premiers par hasard.

## Pourquoi s'inscrire ?

De plus en plus d'écoles se remplissent rapidement. Nous voulons garantir une place à chaque enfant. Et le plus près possible

où il vit. Pour que les enfants aient la possibilité d'aller à l'école à distance de marche.

## Puis-je inscrire mon enfant dans plusieurs écoles ?

Oui. Il n'y a pas de limites. Cela augmente vos chances d'entrer dans une école de votre choix.

## Comment puis-je voir s'il y a encore de la place pour mon enfant ?

Lors de votre inscription, vous verrez pour chaque école combien de places libres il reste pour la tranche d'âge de votre enfant à la rentrée.

la période d'inscription. Vous pouvez également trouver ces informations sur [www.naarschoolinregiomechelen.be](http://www.naarschoolinregiomechelen.be).

## Quelle école dois-je mettre en premier

Mettez en premier l'école que vous aimeriez le plus que votre enfant fréquente. Même s'il y a peu ou pas de places libres au moment de l'inscription. Peut-être que votre enfant sera classé favorablement ou qu'une place se libérera plus tard. Ceci est possible même si votre enfant est déjà inscrit dans une autre école.

L'école vous contactera si une place se libère. Placez l'école que vous désirez le plus en haut. Puis votre deuxième choix, puis votre troisième choix, ... Laissez-vous guider uniquement par vos préférences personnelles. (L'année dernière, 91 % des participants avaient une place dans l'école de leur premier choix.)

## Les personnes qui s'inscrivent via Internet ont-elles de meilleures chances d'obtenir une place ?

Non. Lors de l'inscription, l'heure n'a pas d'importance, à condition qu'elle se déroule dans les délais prévus.

## Que dois-je faire si je souhaite modifier quelque chose pendant la période d'inscription ?

Connectez-vous à nouveau au système d'inscription et ajustez vos informations. Est-ce que ça ne marche pas ? Veuillez contacter l'expert LOP Annigje Claes ([lop.regiomechelen@vlaanderen.be](mailto:lop.regiomechelen@vlaanderen.be) ou 02 553 06 10).

## Je n'ai pas d'ordinateur, que puis-je faire ?

Contactez l'un des points d'information (voir p. 10 et 11).

## Puis-je me voir attribuer une école qui ne figure pas sur ma liste ?

Non. Nous regardons uniquement les écoles que vous avez choisies vous-même et qui figurent sur votre liste. Pour prévenir

Si votre enfant n'a pas de place, il est préférable de renseigner toutes les écoles que vous préférez. Plus vous fréquentez d'écoles, meilleures sont vos chances d'obtenir une place.

## Que se passe-t-il si je n'inscris pas mon enfant ?

Vous pourrez alors encore chercher une place à partir du mardi 23 mai 2024, mais de nombreuses écoles seront pleines. Nous vous recommandons de vous inscrire définitivement !

## Quels critères influencent l'attribution d'une école ?

> si vous appartenez ou non à un groupe prioritaire (frère/

sœur ou enfant du personnel) > distance > coïncidence Les écoles concluent des accords annuels à ce sujet au sein de la plateforme locale de concertation (LOP).

## Les frères et sœurs sont-ils prioritaires lors de l'inscription ?

Les frères et sœurs ont la priorité. Ils doivent également être inscrits pendant la période d'inscription.

## Si mon enfant est inscrit, mon enfant est-il également inscrit ?

Non. Après l'inscription de votre enfant, vous devez encore vous présenter à l'école entre le 22 avril et le 13 mai 2024 pour inscrire votre enfant. Attention : si vous ne le faites pas, votre place sera perdue !

## Que dois-je emporter avec moi lorsque je me rends à l'école pour inscrire mon enfant ?

La carte d'identité de l'enfant ou un autre document officiel (par exemple de Fedasil ou un document indiquant la composition de la famille).

## Dois-je choisir une classe de niveau

Un enfant né en 2022 doit s'inscrire à la classe d'entrée. Un enfant né en 2021 doit s'inscrire en première classe de maternelle ?

## Quand mon tout-petit peut-il commencer l'école ?

A partir du moment où votre enfant a 2 ans et demi, il peut débuter dans le

cours d'entrée à l'un des jours d'entrée suivants :		
<b>Les enfants nés au plus tôt commencent à partir du ...</b>		
2/03/2022	après les vacances	Lundi 09/02/2024
1/05/2022	d'été après les vacances	Lundi 11/04/2024
6/07/2022	vacances d'automne	Lundi 01/06/2025
3/08/2022	après les vacances de Noël le premier jour	Lundi 02/03/2025
	scolaire de février	Lundi 10/03/2025
10/09/2022	après les vacances de printemps	Mardi 22/04/2025
22/10/2022	printemps après les vacances de Pâques	Lundi 2/06/2025
31/12/2022	après la semaine de l'Ascension	lundi 01/09/2025

## Qui peut inscrire mon enfant ?

Seules les personnes tenant l'autorité parentale peuvent s'inscrire. Il s'agit des parents (père et mère) ou d'un tuteur. Les grands-parents ou les parents adoptifs n'ont pas d'autorité parentale et ne peuvent inscrire l'enfant qu'avec une procuration des parents ou du tuteur.

## Que se passe-t-il si mon enfant est inscrit à l'école ?

1. L'école vérifie les coordonnées de votre enfant.
2. Vous déclarez être d'accord avec le projet pédagogique de l'école et le règlement de l'école.
3. Vous apposez une signature sur la fiche de l'élève.
4. Vous recevrez un certificat d'enregistrement.

## Que faire si mon enfant ne bénéficie pas d'une place gratuite ?

1. L'école inscrira le nom de votre enfant dans le registre d'inscription.  
2. Votre enfant recevra un numéro de classement et vous recevrez un document « inscription non réalisée ». Votre enfant est désormais sur la liste d'attente de l'école. Pour les enfants nées en 2022, l'école doit avoir ce numéro de classement respect jusqu'au 30 juin 2025. Pour les enfants qui sont nés plus tôt, l'école doit avoir ce numéro de classement respect jusqu'au cinquième jour d'école d'octobre 2024.

# Avez-vous des questions? As-tu besoin d'aide?

**Vous avez une question sur le système d'inscription ? Vous n'avez pas de smartphone, de tablette ou d'ordinateur avec Internet ? Avez-vous besoin d'aide pour l'inscription numérique ?**

**Les organisations répertoriées sur cette page peuvent vous aider dans votre recherche d'une école. Même si vous ne parvenez pas à vous inscrire et à vous inscrire, ils se feront un plaisir de vous aider. Bien entendu, vous pouvez également demander de l'aide à votre famille, à vos voisins et aux écoles elles-mêmes.**

## Bonheiden

### Maison de

Exploit 13, 2820 Bonheiden  
015 50 05 04  
huisvanhetkind@bonheiden.be  
www.huisvanhetkindbonheiden.be  
> Sur rendez-vous :  
Du lundi au vendredi

## Malines

Contactez nos M-bassaders via le numéro gratuit 0800 20 800

### Maison Sociale -

*Médiane ID (pour information, conseil et référence) vous aidera également à vous inscrire !*

Rue Lange Schip 27, 2800 Malines  
0800 20 800  
socialiedienst@mechelen.be  
www.mechelen.be/id-team  
> Heures d'ouverture:  
Lundi et jeudi : 9h30 à 11h30  
et de 13h30 à 18h30 Mardi : de 9h30 à 11h30  
Mercredi et vendredi : de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

### SAAMO Province d'Anvers

Rue de l'Port de Bruxelles 8  
2800 Malines  
Personne de contact : Mme Mounira  
Boulahoual 0484 18 03 69  
mounira.boulahoual@saamo.be  
> Sur rendez-vous

### ASBL De

Kroonstraat 64-66, 2800 Malines  
015 27 09 25  
info@dekeeting.be  
www.dekeeting.be > Horaires d'ouverture :  
Lundi, jeudi et vendredi :  
entre 9h et 13h30

## Sainte-Catherine-

### Waver

Maison de l'Enfant  
Rue Leman 63,  
2860 Sainte-Catherine-Waver  
015 30 50 55  
kind@skw.be  
> Heures d'ouverture:  
Lundi, mercredi et jeudi :  
9h à 12h30 et 13h30 à 16h30  
Mardi : 9h à 12h30 et 15h30 à 20h  
Vendredi : 8h à 12h30

## Zems

### Accueil mairie

De Griet 1, 1980 Zemst  
015 61 88 90  
info@zemst.be  
> Sur rendez-vous : du lundi au vendredi : 9h à 16h

### Maison de l'Enfant

Meerweg 2, 1980 Zemst  
015 61 85 17  
huisvanhetkind@zemst.be  
> Sur rendez-vous : du lundi au vendredi

### Bibliothèque

Rue de l'École 23, 1980 Zemst  
015 62 73 22  
bibliotheek@zemst.be  
> Pendant les heures d'ouverture bibliothèque, vous pouvez utiliser l'ordinateur.  
> Besoin d'aide pour vous inscrire ?  
Prendre rendez-vous.

## clu

### CLB Brabant Nord-

Rue de la Gendarmerie 63, 1800 Vilvorde  
02 251 15 55  
vilvoorde@clbnoordwestbrabant.be  
www.clbnoordwestbrabant.be  
> Heures d'ouverture:  
Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h30  
et de 13 h à 16 h 30. Vendredi : de 8 h 30 à 16 h ou sur rendez-vous.

### ALLER! CLB

Rue Augustijnen 80, 2800 Malines  
015 45 32 32  
info@clbmechelen.be  
www.clbmechelen.be > Horaires d'ouverture :  
Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 16h30 à 18h00  
Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

### CLB La

Pentagone 1A, 2800 Malines  
015 41 89 11  
mechelen@clbkompas.be  
www.clbkompas.be > Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 16h  
Disponible le lundi jusqu'à 19h

CETTE BROCHURE A ÉTÉ CRÉÉE EN  
COLLABORATION AVEC



AVEC UN REMERCIEMENT PARTICULIER À TOUS  
LES PARTENAIRES DU LOP



Il s'agit d'une publication de l'enseignement primaire de la  
région LOP de Malines.  
V.U. Stefaan Deleus, c/o LOP Regio Mechelen Basis, bureau  
4A29, Avenue Roi Albert II 15, 1210 Bruxelles